

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFP

14 JUIN 2018

VERSAILLES – Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ENSP)

ORDRE DU JOUR

1. **Rapport moral d'activités du Président et actions en cours 2019**
2. **Rapports financiers**
3. **Votes du rapport moral et des rapports financiers**
4. **Echanges avec la salle**
5. **Renouvellement des administrateurs du Conseil d'administration :**

Présents et pouvoirs :

Aurélien Albert, Marie-Cécile Allard, Anselme Arnaud, Michel Audouy, Henri Bava, Emmanuelle Bonneau, Samuel Bonnefoi, Xavier Bonnet, Jean-Marc Bouillon, Vincent Bouvier, Eric Chabot, Gwenaëlle Charrier, Marc Claramunt, Séverine Clédât, Vincent Cottet, Alain Cousseran, Charles Dard, Antoine d'Argentré, Agnès Daval, Christelle David, Pierre David, Arnaud Delacroix, Sylvain Delboy, Frédéric Dellinger, Jérémy Di Stefano, Catherine Dollfus, Benoît Dumouchel, Pascal Fischer, Frédéric Fouan, Adrien Fourès, Franck Gaillet, Mélanie Gasté, Claire Gautier, Sébastien Giorgis, Denis Gueuret, Vincent Hanotin, Pascale Hermann-Chevallier, Dany Hermel-Wiart, Alexandre Hervy, Anne-Cécile Jacquot, Emmanuel Jalbert, Béatrice Julien-Labruyère, Anne-Gaël Le Guillanton, Guénolé Le Moaligou, Hervé Le Roy, Céline Leblanc, Céline Levrard, Anne Méguéro, Sylvie Maillard, Etienne Maliet, Stéphanie Mallier, Antoine Merrien, Caroline Mollie-Stefulesco, Christophe Montil, Thierry Nouveau, Isabelle Pépin, Sylvie Pigot, Yves Pilorge, Allain Provost, Mélia Reiff, Laurence Renard, Julien Revel, Florence Robert, Caroline Scao-Baudez, Adriana-Florica Sirbu, Ariane Smythe, Catherine Szanto, Chloé Termier, Violette Tournilhac, Pierre-Marie Tricaud, Paul Trouillot, Marion Vaconsin, Edith Vallet, Benoît Vignes, Nikola Watté, Joëlle Weill, Raphaël Wilbois, Benoît Zachelin, Raymund Zians, Aurélien Zoia.

Présents : 82

Pouvoirs : 57

Nombre total de voix : 139 voix

Nombre d'adhérents 2018 + 2019, au 14 juin 2019 : 904

Quorum : 90

Avec 139 votes, le quorum est atteint.

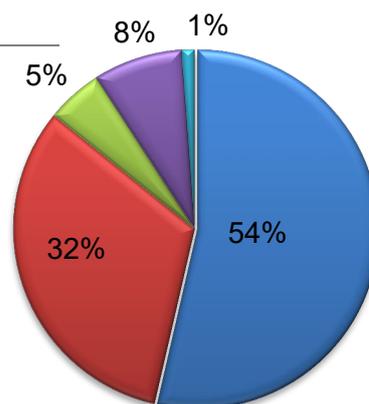
Le Président Henri Bava ouvre l'assemblée générale de la FFP à 9h30.

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT ET ACTIONS EN COURS 2019

La FFP près de 800 adhérents

Répartition des adhérents

- Des indépendants : 54 %
- Des salariés : 32 %
- Des étudiants : 5 %
- Des amis FFP : 8 %
- Des membres d'honneur : 1 %



Les trois piliers fondateurs de la FFP depuis 1982

1. Reconnaissance de la profession
2. Vocation culturelle
3. Services aux membres

La mission actuelle : faire évoluer la stratégie de la FFP !

1. Reconnaissance de la profession, les étapes

1982: Création de la FFP,

Association professionnelle pour faire reconnaître le paysage et la profession de paysagiste dans les politiques publiques.

2007: « Paysagiste concepteur »,

accord sur l'appellation avec les 4 Ministères concernés

2011: Code de Déontologie,

Rédaction soutenue par Val'hor

2015: Diplôme d'Etat de paysagiste (DE)

Valant grade de Master pour 4 écoles

2016: Reconnaissance du titre de paysagiste concepteur par l'Etat français

article 174 loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, avec la soutien de Val'hor pour le juridique.

Cette reconnaissance permet à la profession de passer d'une période pionnière à une phase de maturité et de développement:

2018 : les paysagistes concepteurs signent le PAPE

Article 2 de la loi ELAN rendant obligatoire l'appel aux compétences des paysagistes concepteurs au sens de la loi ou d'un architecte pour l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental (PAPE) des lotissements avec la modification de l'Article L441-4 code de l'urbanisme

En cours : Transcription du titre dans le droit communautaire européen

Avec le Ministère de la transition écologique et solidaire et le Ministère des finances (directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles)

En cours : accès des paysagistes concepteurs au concours d'ingénierie territoriale

Conduit par la Ministre Jacqueline Gourault et le Ministère de la Cohésion des territoires.

Reconnaissance des compétences



Activités de la FFP pour renforcer la reconnaissance des paysagistes concepteurs

A l'international : IFLA (Europe et World)

Participation aux instances de gouvernance et à des groupes de travail : GIAHS (FAO : patrimoine agricole), Med_net (Réseau IFLA Méditerranée)

Participation à des colloques en France et à l'étranger

Participation à des jurys

Participation à des salons (avec Val'hor)

Salon des maires, Jardins Jardin, Paysalia



2. Vocation culturelle

Initier les grands débats du paysage

Assises Européennes du Paysage, autres colloques
Exemple Colloque Alphand (ENSP, La Villette, FFP)

Aller dans les classes pour promouvoir la profession en coopération avec l'Ordre des architectes

Constituer une mémoire de la profession

Expérience(s) de paysage : Paris et Marseille



La fondation « paySages » à Nice, présidée par Michel Péna

Un carrefour culturel qui rassemble : scientifiques, artistes, philosophes, paysagistes, urbanistes...

Une convention a été signée avec la FFP



3. Service aux membres

Assistance juridique

Accompagnement des paysagistes à candidater à l'autorisation de porter le titre de paysagiste concepteur

Interventions sur la rédaction des appels d'offre litigieux

Site Internet FFP

Une Newsletter mensuelle sur les actions en cours

« L'Année du paysage en France » : annuaire FFP

Formation continue : se former tout au long de la vie

Services aux étudiants

Liens avec les étudiants et les écoles supérieures de paysage : Journées des écoles, présentation de la FFP dans chaque école

Organisation du concours « Diplômes de paysage : les nouveaux talents » ;



Un pilier émergent : Innovation et R&D

Association « Plante & Cité »

Guide de présomption de pollution d'un sol

Synthèse sur la qualité biologique des sols urbains

Enquête sur les revêtements perméables

Journée technique : jardiner la ville. Quelle participation des habitants ?

25 juin 2019 à Paris www.plante-et-cite.fr

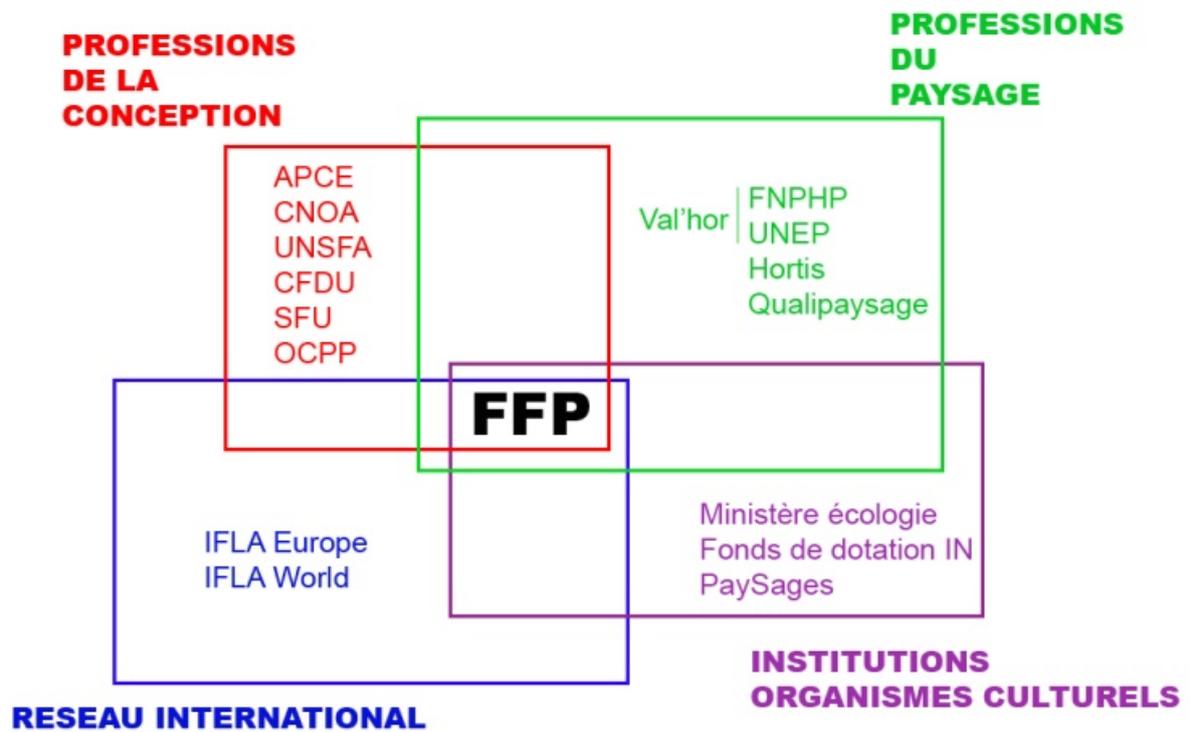


Fonds de dotation : « Intelligence nature »

Pour préparer la ville de demain

Président Jean-Marc Bouillon, FFP membre fondateur/donateur

Fédérer : des partenariats productifs



Une nouvelle équipe élue, il y a un an



6 commissions (dont 3 nouvelles*)

- **Structure, relations avec les institutions***
Claire Gautier
- **Relations entre les Régions***
Nikola Watté
- **Développement Europe et International***
Karin Helms
- **Finances, commercialisation, partenariats**
Eric Chabot
- **Communication**
Anne-Cécile Jacquot
- **Enseignement, formation continue**
Dany Hermel-Wiart

Une nécessité : Faire évoluer la stratégie de la FFP

Après les avancées historiques de ces dernières années, face aux défis climatiques et sociaux que doivent relever nos villes et à leur besoin de transformation, l'action des paysagistes concepteurs doit être mieux partagée avec les maîtres d'ouvrage et les collectivités publiques.

Notre mission aujourd'hui : aider les élus et les maîtres d'ouvrage à mener à bien la transition écologique.

Ouverture d'une réflexion : séminaire FFP (mars 2019), Colline de Sion (54)

Objectifs

- Faire évoluer la stratégie de la FFP
- Ouvrir la fédération vers plus de participatif et de collaboratif pour mieux partager positionnement et actions

Réalisation

- Une trentaine de personnes réunies à la Colline de Sion : le CA, les présidents de commissions, les permanentes
- Un séminaire animé par Samuel Bonnefoi
- Un travail en plénière et en groupes
- 42 actions listées, à intégrer au fur à mesure dans la stratégie

Définition de grands axes

- **Communication** (rendre compte de la diversité des pratiques, sensibiliser les maîtres d'ouvrage, valoriser la profession dans la société ;
- **Commande** (améliorer) ; Institutions (mieux associer les ministères ; viser une meilleure présence des paysagistes concepteurs dans la maîtrise d'ouvrage : accès au concours ingénierie territoriale, Urbanistes Etat, ABF paysage) ;
- **Formation continue** (certifiante) ; Europe et international ;
- **Gouvernance** (viser la création d'une association d'utilité publique, Conseil scientifique) ; Statuts (révision : réflexion collègues ; 2022 : création d'une association d'utilité publique) ;
- **Finances** (assurer les finances FFP/développement des actions ; faciliter le passage à l'association d'utilité publique)

7 grands chantiers seront mis en œuvre de 2019 à 2022:

1. Création du « Palmarès du Paysage » annuel
 - des projets de maîtrise d'œuvre par catégories, des études, des travaux d'étudiants, des actions sociales et de communication, des recherches. (préparation 2019, réalisation 2020)
 - Dans le but de faire connaître toutes les pratiques des paysagistes concepteurs;
 - Création d'une plateforme de gestion des données

- A compléter par une « Enquête » Tour de France des agences (préparation 2020, réalisation 2021).
- 2. Création de l'Observatoire de la Maitrise d'Œuvre de Projets de Marchés publics
- 3. Une communication renouvelée
 - Refonte de l'identité visuelle (en cours)
 - Renouvellement du site Internet (en cours)
 - Dépliant de 4 pages de valorisation des actions FFP auprès des Maitre d'Ouvrage (à partir de 2019)
 - Magazine annuel du Palmarès du Paysage (à partir de 2020)
- 4. Renforcement de l'accompagnement des paysagistes à l'obtention du titre de paysagiste concepteur
 - jusqu'à l'été 2020, date limite de dépôt des dossiers de demande (rappel : après septembre, ceux qui relèvent du cas n°2 (de formations diverses et exerçant en France) devront passer la VAE : Poursuite de sessions d'information sur le territoire
- 5. Développement de la formation continue
 - Mise en place de formations certifiantes.
- 6. Intensification de l'action européenne et internationale
 - Faire reconnaître le titre auprès de la DG6, DG market ;
 - Faire connaître la démarche exemplaire de la France
- 7. Une gouvernance revisitée
 - Mettre l'adhérent au cœur des actions,
 - Mieux organiser les relations régions/national (Audit 2020)

Un soutien renforcé du Ministère de la transition écologique et solidaire

Passage d'une subvention annuelle à une convention quadriennale (2019-2022) renouvelable.

Augmentation substantielle du montant de la subvention annuelle

Pour mettre en œuvre des actions du Plan stratégique, de 20 000 euros (2018) à 65 000 euros/an (2019- 2022).

Je remercie : les institutions qui nous soutiennent

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire
L'interprofession Val'hor
Nos partenaires présents à cette Assemblée générale

Versailles, le 14/06/2019
Henri BAVA, Président

2. RAPPORTS FINANCIERS

Présenté par Eric Chabot, Trésorier de la FFP nationale

Voir Annexe : 2019_RAPPORT FINANCIER.pdf

3. VOTES DU RAPPORT MORAL ET DES RAPPORTS FINANCIERS

1. Vote sur le rapport moral d'activité du Président :

- Contre : 1
- Abstention : 0
- Pour : 138

Quitus est donné au rapport moral d'activité du Président.

2. Votes sur les rapports financiers :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 139 Quitus est donné au trésorier pour les rapports financiers à l'unanimité.

3. Renouveau du Conseil d'Administration :

Proposition de maintien au CA de deux présidents de régions sortants qui ont dû céder leur poste de droit aux nouveaux présidents élus pour assumer leur mission de présidents de commissions sous l'autorité du président Henri Bava :

- Anne-Cécile Jacquot, présidente de la commission Communication
- Nikola Watté, président de la commission Inter-régions.

Votes pour Anne-Cécile Jacquot

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 139, élue à l'unanimité

Votes pour Nikola Watté

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 139, élu à l'unanimité

Proposition de faire entrer au Conseil d'Administration et au Bureau de la FFP, Dany Hermel-Wiart en tant que président de la commission Enseignement et Formation continue.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 139, élu à l'unanimité

4. ECHANGES AVEC LA SALLE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Henri Bava clôt l'assemblée générale à 13h45.

Versailles, le vendredi 14 juin 2019



Henri BAVA
Président



Michel AUDOUY
Secrétaire général